

Zeitschrift: Traverse : Zeitschrift für Geschichte = Revue d'histoire
Herausgeber: [s.n.]
Band: 16 (2009)
Heft: 2

Rubrik: Rückspiegel = Echo

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Rückspiegel

Echo

«Où sont les femmes?»

Femmes, parenté, réseaux sociaux dans les sociétés rurales

Une journée d'étude organisée par le CREPA (Champsec, 15. 2. 2008)

«Où sont les femmes?» *Femmes, parenté, réseaux sociaux dans les sociétés rurales*, est le titre d'une journée d'étude qui s'est tenue à Champsec (Bagnes) le 15. 2. 2008 et qui a regroupé une douzaine d'historien-ne-s venues de Suisse et de l'étranger. La journée a été organisée par le Centre régional de recherche sur les populations alpines (CREPA) de Sembrancher dans le cadre du projet de recherche *Femmes, hommes, parenté et réseaux sociaux dans une vallée alpine: le Val de Bagnes (VS) entre 1700 et 1900*, financé par le Fonds national suisse et dirigé par Sandro Guzzi-Heeb, avec la collaboration de Jean-Charles Fellay et de Christine Payot.

Dans son exposé, *Femmes, réseaux, société rurale. Les problèmes d'une enquête*, Sandro Guzzi-Heeb (Université de Lausanne – CREPA) a observé que dans l'histoire politique, les femmes sont absentes; mais si l'on considère les mécanismes de mobilisation politique, il devient évident que la politique n'est pas faite que par les hommes.

En partant d'une émeute qui éclate à Bagnes (VS) en 1745, Guzzi-Heeb a montré l'existence de factions politiques organisées au cours du 18^e siècle. Or, la continuité à l'intérieur de ces factions est souvent établie par la parenté des mères ou des épouses. Les femmes jouent également un rôle considérable en tant que marraines: elles établissent des rapports souples qui confirment les solidarités à l'intérieur de la même faction. Cependant, Guzzi-Heeb a aussi rappelé les risques liés à une analyse formelle des réseaux sociaux, notamment le risque de retomber dans un «néo-structuralisme», dans lequel le rôle créateur des individus n'est pas considéré.

Selon Elisabeth Joris (Zurich), *Recherches de traces ou la mise en relation de sources hétérogènes*, dans les études de genre, les sources qualitatives doivent être mises en relation avec les sources quantitatives.

A la fin du 19^e siècle, les constructions du Simplon et du Lötschberg vont modifier profondément le paysage démographique de Naters (VS). En mettant en relation les registres d'Etat civil et du commerce, les photos et des souvenirs oraux, on remarque que la parenté joue un rôle éminent. De ce point de vue, la population locale est composée de trois communautés distinctes: celle des autochtones, celle des Siciliens à Brigue, celle des Italiens du Nord à Naters. Autre exemple édifiant: un faire-part de décès de Vera-Eleonore de Fischer, épouse de Guillaume de Kalbermatten (années 1970) montre les liens qui unissent des familles aristocratiques valaisannes à la droite antilibérale suisse. Par le jeu de cette alliance, la famille de Kalbermatten s'est ouvert un chemin vers les crédits hypothécaires à la fin du 19^e siècle. L'historienne remarque le rôle des pensionnats de jeunes filles dans le développement de réseaux familiaux.

Dans sa présentation (*A propos des new «kinship studies»*) Giovanni Levi (Université de Venise) a mis en garde contre des simplifications, soulignant la dialectique entre solidarités et conflits dans les réseaux sociaux et évoquant le danger de traiter les femmes d'un point de vue des réseaux masculins. Levi a invité à problématiser le concept de parenté, en évitant une perspective évolutionniste: la parenté n'est pas une structure objective, mais le produit de rapports de pouvoir conflictuels. Les femmes ne doivent pas être considérées comme des éléments inactifs d'un réseau; il faut observer leur quête d'indépendance par rapport aux structures collectives; considérer «le désordre des familles», la dialectique entre volonté d'ordre et efforts des femmes pour se soustraire à ces contraintes.

Il faut aussi se méfier des documents historiques, parce qu'ils reproduisent l'optique du pouvoir masculin. De ce point de vue, le réseau doit être appréhendé comme le résultat changeant de tensions entre les logiques collectives et la quête d'autonomie individuelle.

Dans son intervention *Sous soupçon d'archaïsme: les Alpes et la parenté*, Jon Mathieu (Université de Lucerne) a abordé la question de la modernité des Alpes et de la parenté à travers les folkloristes et les anthropologues. Au cours du 20^e siècle, les chercheurs ont attribué à ces deux concepts une notion d'archaïsme. L'ouvrage *Ur-Ethnographie der Schweiz* publié en 1924 par Leopold Rütimeyer en est un exemple. Or, à la même époque, la parenté est soumise à une identification analogue: elle est une survivance des temps anciens dans les montagnes.

Depuis, la recherche s'est repositionnée par rapport à ces deux concepts. Dans les années 1960–1970, les anthropologues américains découvrent le Valais. Bien qu'à la recherche de l'archaïsme, ils démontrent la dichotomie entre le traditionnel et le moderne. Dans cette nouvelle approche, la parenté joue un rôle important. A la fin du 20^e siècle, la recherche a admis que la modernité est une notion en perpétuel changement. Les Alpes et la parenté sont donc de-

venues «plus modernes» aux yeux de la recherche récente, puisque la tradition ne s'oppose plus à la modernité.

Selon Nathalie Büsser (Université de Zurich), «*Monsieur le général*», «*Madame la générale*» et leurs enfants. *Le mercenariat comme entreprise héréditaire d'un groupe parental*, l'histoire du mercenariat a été une histoire sans les femmes. Pour les rendre visibles, il est nécessaire de considérer les élites qui contrôlaient le mercenariat dans une perspective micro-historique et transnationale. De plus, de nouvelles sources, comme les correspondances, les inventaires, les testaments et les contrats de mariage, doivent être exploitées.

La thèse fondamentale est que le réseau de rapports entre parents a été d'une importance centrale pour les dynasties d'entrepreneurs du mercenariat de l'époque moderne. Depuis le 18^e siècle, à la suite de la professionnalisation de la guerre, la gestion du mercenariat devint de plus en plus complexe, ce qui obligeait plusieurs entrepreneurs à résider longtemps à l'étranger. Cette évolution exigeait une nouvelle culture familiale et encouragea la création de groupes parentaux transnationaux, avec une division du travail bien claire. L'action des femmes dans la famille est centrale: c'étaient elles qui administraient le patrimoine des officiers absents du pays, c'étaient souvent elles qui administraient des compagnies de mercenaires, que parfois elles possédaient à titre personnel. L'exclusion des membres féminins de la transmission des biens stratégiques ne fonctionnait donc pas toujours. Un regard sur les membres féminins apparemment sans importance des familles démontre d'ailleurs que la position d'un individu au sein du groupe parental n'était pas liée uniquement à sa puissance économique, mais aussi au contexte relationnel.

Selon Dorothee Rippman (Université de Zurich), *Femmes et réseaux. Considérations sur la société rurale de la perspective médiévisique*, les femmes sont partout mais bien cachées. On retrouve des femmes dans les livres paroissiaux qui révèlent des réseaux familiaux et des réseaux spirituels, et dans certaines unités fiscales qui peuvent traiter du ménage. Les sources révèlent une perception extérieure mais il est difficile de savoir si ces structures fonctionnaient à l'image des réseaux et si elles étaient perçues comme des unités par les hommes eux-mêmes.

Si actuellement, le terme «networking» s'associe à la carrière professionnelle, l'approche terminologique donne deux sens: d'abord le réseau comme filet pour attraper des animaux, puis comme filet pour tromper autrui, avec la notion sous-jacente de danger, de péché, voire d'hérésie. La femme se situe dans cette tension conflictuelle avec la famille et la commune. Elle décide soit d'obéir aux commandements de Dieu, soit de se laisser séduire par le Diable, elle choisit entre l'intégration et l'exclusion. C'est dans cette ambivalence que réside l'existence des femmes rurales au Moyen Age.

Pierre Dubuis (Universités de Lausanne et de Genève), *Des femmes alpines entre Moyen Age et Temps modernes (14e–16e siècles)*, a présenté les sources de l'histoire valaisanne des 14e et 15e siècles: les minutes de notaires et la documentation produite par l'administration des comtes et ducs de Savoie. Dans la sphère domestique, une fonction met particulièrement la femme en avant: la continuité «physique, matérielle» des enfants; il est cependant difficile d'appréhender le rôle des femmes dans l'éducation, au-delà de leur implication dans l'enseignement de la doctrine. D'autre part, si la femme valaisanne circule beaucoup pour travailler la terre, elle assure une pérennité de présence dans la maison. En outre, il existe une communauté de femmes qui fonctionne au niveau du village. Dès lors, il semble possible de reconstituer des réseaux féminins à travers les testaments et à travers les donations d'objets à une amie ou à des parentes.

Pour l'Eglise, le baptême constituait une seconde naissance dans la famille spirituelle, constituée par les parrains et par les marraines. Selon Guido Alfani (Université Bocconi, Milan), *Marraines et parrains dans l'Italie du Nord (15e siècle–aujourd'hui)*, le «marrainage» a souvent été assimilé au parrainage, en occultant d'importantes différences entre les deux. Avant le Concile de Trente, alors qu'il était encore possible d'avoir de nombreux parrains, les femmes n'étaient pas toujours choisies comme marraines pour participer au baptême. En général, elles étaient exclues des enjeux les plus importants: par exemple, elles n'étaient pas obligées de faire des cadeaux aux filleuls.

Le Concile de Trente établit la règle d'un parrain et une marraine pour chaque nouveau-né. Par ce biais, les possibilités «stratégiques» offertes par la marraine furent réévaluées, avec le résultat que déjà à la fin du 16e siècle on trouve presque partout de femmes agissant comme marraines. Le Concile renforça donc le «marrainage», mais l'autonomie d'action des marraines n'est pas claire, considérant que les carrières des ces dernières semblent s'intégrer dans celles des pères et surtout des maris. On comprend donc l'importance de concentrer l'attention sur les «stratégies de couple».

Georg Fertig (Université de Münster), *Frauentausch und Patrilinearität? Geschlecht und Verwandtschaft in westfälischen Kirchspielen des 18. und 19. Jahrhunderts*, a présenté les résultats d'une recherche sur trois communes rurales de la Westphalie (D). L'étude se base sur des généalogies systématiques, croisées avec des sources différentes. Fertig constate une certaine préférence pour les parents dans les rapports sociaux, soit au niveau des mariages, soit au niveau de certaines transactions, telles que le crédit ou les ventes de terre.

Fertig prend ses distances par rapport au travail de David Sabean sur Neckarhausen, qui selon lui reste trop proche des approches structuralistes. Pour la Westphalie, il n'est pas possible d'appréhender les rapports entre parents en

termes d'échanges entre lignées patrilinéaires, parce que celles-ci sont faibles et ne reflètent pas les réalités sociales. La préférence pour les parents doit plutôt être interprétée en termes de solidarités au niveau de la vie quotidienne: d'une connaissance personnelle, d'expériences partagées, de flux d'informations entre membres d'un même groupe parental.

Pascal Cristofoli (EHESS Paris) et Arnaud Bringé (INED, Paris), *Possibilités et problèmes de l'élaboration des données relationnelles*, illustrent l'analyse formelle des réseaux sociaux, notamment dans le cadre du projet sur le Val de Bagnes: l'objectif est d'éclairer le modèle relationnel dans l'exploitation des données historiques. Comment construire un réseau social à partir d'un ou de plusieurs documents? Il faut décomposer le document au travers d'une série d'opérations. Pour cela, l'ensemble des documents doit être cohérent, le travail d'identification indispensable, il faut procéder à une normalisation des noms, à une centralisation des informations, modéliser le réseau social que l'on veut étudier.

En ce qui concerne le Val de Bagnes, la base des données utilisée est constituée par les généalogies – réalisées par le Crepa – et par des séries de transactions. L'analyse passera par une production d'un module de recherche automatique des proches qui permettra de contextualiser la parenté et de mesurer son influence sociale. Cette construction de réseaux permet aussi de travailler sur des sous-populations, de choisir le niveau d'observation (sur des groupes constitués ou autres), de travailler sur des types de liens différents.

Dans son bilan de la journée (*Questions, réflexions, conclusions?*), Danièle Tosato-Rigo (Université de Lausanne) relève l'aspect fragmentaire de la visibilité des femmes dans les sources. Il y a donc une réflexion à entreprendre sur la présence féminine selon les types de sources. Il y a une surreprésentation probable des femmes dans les sources judiciaires. A l'inverse, les sources normatives ne parlent pas des femmes. A souligner aussi l'aspect des images qui constituent une source précieuse. La journée a permis d'envisager différemment la famille et le réseau. L'objectif ne consiste plus à reconstituer des réseaux sociaux: le réseau ne doit plutôt être considéré comme un instrument de travail. La parenté est un espace d'action pour les femmes, mais étonnamment, une réflexion sur la parenté nous amène dans la sphère publique.

Plusieurs perspectives de recherche s'ouvrent: 1. Les femmes dans les émeutes, afin d'en savoir plus sur la présence publique de la femme, dans les conflits sociaux. 2. La «domestication» de la femme: à la fin du 18^e siècle, on essaie de ramener la femme dans l'espace domestique. 3. La mobilité de la femme: elle bouge à l'intérieur et à l'extérieur de la famille. 4. La perception des contemporains. Des sources s'y prêtent bien: les contrats de mariage, par exemple.